



Envoyé en préfecture le 05/11/2018
Reçu en préfecture le 05/11/2018
Affiché le 05/11/18
ID : 063-200071199-20181029-CCPL_2018_137-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : 23 octobre 2018
Date d'affichage : 23 octobre 2018

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf du mois d'octobre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Clément de Régnat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Éric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yvès RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Bertrand HANOTEAU
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Jeanne DEBITON
Philippe LE PONT a donné pouvoir à Robert IMBAUD

Absents représentés :

Jean-Claude PAPUT

Absents :

Josette BREYSSE, Marc CARRIAS, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : François-Xavier PERRAUD

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2018-137 : CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION AUX ARTS ET A LA CULTURE (CTEAC) –STAGES ADOS CIRQUE AVEC LA COMPAGNIE ZI OMNIBUS CIRK

Rapporteur : Stéphane CHABANON

L'objectif du projet culturel est de former un groupe composé d'une vingtaine d'adolescents entre 13 et 16 ans et leur proposer une découverte des principales activités du cirque : acrobaties aériennes (le trapèze fixe et le mât chinois).

Ce stage se déroulera du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 13h, pendant les 3 périodes de vacances scolaires :

- Pendant les vacances de Noël du 2 au 4 janvier 2019,
- Pendant les vacances d'hiver du 25 février au 1^{er} mars 2019,
- Pendant les vacances de printemps du 23 au 26 avril 2019.

Envoyé en préfecture le 05/11/2018

Reçu en préfecture le 05/11/2018

Affiché le 05/11/18

ID : 063-200071199-20181029-CCPL_2018_137-DE

A l'issue de ce stage, deux représentations seront prévues sur le territoire sous forme de théâtre de rue les 27 et 28 avril 2019.

Le budget prévisionnel de l'opération est intégré dans le CTEAC de la CC Plaine Limagne, en partenariat avec la DRAC, le Département et la Région. Le montant de la prestation de l'association L'Art pour Tous est de 6 160 € TTC.


Les élus de la Commission Enfance Jeunesse Action sociale Culture Lecture Publique proposent de fixer la participation du stage à 35 € par enfant.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider le tarif de la participation du stage à 35 €,
- de charger Monsieur le Président de toutes les formalités administratives et financières liées à ce dossier.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 05/11/18
Le Président,

Le Président

Claude RAYNAUD

